Mathilde Vandewiele, rue de la Guinguette, cour Delattre. — Joseph Gydé, rue de la Barbe d'Or, impasse de la Barbe-d'Or, 16. — Gabrielle Dhondt, rue du Vallon, 5. — Hermance Delcambre, rue Saint Roch, 2. — Théophile Vanreuet, rue des Longues-Haies, 154. — Henri Courier, Grande-Rue, 89. — Mathilde Debrue, rue d'Italie, 22. — Jean Vanteschoeck, rue des Longues-Haies, 205. — Jean Castelain, rue de Magenta, 22.

Déclarations de décès du 21 janvier. — Zélie Germain, 1 an, rue de Saint-Etienne, 19. — Constantin Rose, 77 ans, journalier, à l'Hôtel-Dieu. — Auguste Vanhauwaert, 45 ans, tisserand, au Hutin, maisons lestives. — Marthe Lepers, 5 mois, rue du Fort, cour Couthier, 5. — Jeanne Desbuquoy, 22 jours, rue du Moulin, cour Descatt-Dhallluin, 19. — Henri Mary 65 ans, maréchal ferrant, rue de l'Alouette, 73. — Henri Hasperlagh, présenté sans vie, rue du Parc, 9.

Etat-civil de Tourcoing. — Déclarations de naissances du 21 janvier. — Marin Pesin, boulevard Gambetta. — Gabrielle Roeting, rue de la Barque. — Joseph Toulemonde, Grande-Place. — Jean Vandecasteele, rue du Tilleul.

Déclaration de mariage du 21 janvier. — Henri Florin, 30 ans, ferblantier et Florine Dupont, 31 ans, sans profession.

Déclarations de décès du 21 janvier. — Alphonse Nies, 1an 5 mois, à la Marlière. — Emile Gambretin, 1 an 8 mois, rue de la Cité, — Marie Lemettre, 82 ans 10 mois, sans profession, rue de Guisnes. — Léon Vandenbulbke, 62 ans, journalier, à l'Hôpital-civil.

Etat-civil de Mouveaux. — Naissances du 8 au 15 janvier. — Germaine Helin, La Place. — Paul Decraene, le Paradis.

Mariages du 8 au 15 janvier. — Joseph Holzwarth, 23 ans, magasinier et Clémence Larmoyeur, 29 ans, bohémienne. — Henri Prouvost, 27 ans, tapisseur et Anaïs Prouvost, 24 ans, soigneuse.

Décès du 8 au 15 janvier. — Néant.

Etat-civil de Roncq. — Naissances du 4 au 11 janvier. — Edmond Fers le Faubourg. — Camille Gallo, à l'Abattoir. — Jeanne Couvreur, le Vinage. — Louis Ameye, sentier de Roncq.

Mariage du 4 au 11 janvier. — Henri Stemper, 26 ans, domestique et Rosilde Lagae, 26 ans, tisserande, paroisse St Piat.

Décès du 4 au 11 janvier. — Henri Rommelaere, 5 ans, le Faubourg. — Jean Verbelle, 1 mois, rue du Moulin. — Eugène Bogaert, 45 ans, rue de Tourcoing.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LECONTE-MASQUELIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Suzanne MASQUELIER, veuve en premières noces de Monsieur Pierre Leconte, décédée à Willems, le 21 janvier 1885, à l'âge de 33 ans et 10 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 24 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Wilems. — L'assemblée à la maison mortuaire, près la « Belle-Vue. »

L'Obit du Mois, sera célébré le jeudi 26 février, à dix heures et demie, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille PHILIPPEMORY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri MORY, né à Péronne (Belgique), décédé à Roubaix, le 21 janvier 1885, à l'âge de 66 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 23 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alouette, 73.

Les Religieuses Carmélites vous prient d'assister à la Messe qu'elles feront célébrer dans leur chapelle, à Roubaix, le vendredi 23 janvier 1885, à sept heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Edmond DELERUE fille de Monsieur Leroutre Décottignie, fondateur du Carmel de Roubaix, en l'honneur de Notre Dame du Mont-Carmel, décédée à Roubaix le 17 décembre 1884, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille SICHELLE-DHELLUIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Noémie-Rosalie SICHELLE, décédée à Croix, le 21 janvier 1885, à l'âge de 22 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le vendredi 23 courant, à 3 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Champs.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 27 janvier 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Julie DELHAYE, épouse de Monsieur Antoine Noclain, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1884, à l'âge de 62 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister à l'Obit que fera célébrer en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le vendredi 23 janvier, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Justine-Joseph DELOBEL, décédée à Roubaix, le 23 décembre 1884, à l'âge de 75 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, par les soins de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

La Chambre. — La discussion du budget de la justice ne s'est pas terminée aujourd'hui. MM. Bara et Woeste ont tenu la majeure partie de la séance.

L'ex-ministre-sacristain est revenu sur ses criailleries en ce qui concerne les fondations de messe, les cimetières, etc.

M. Woeste lui a répondu ainsi que M. Tack. Ce dernier a particulièrement insisté sur les scandaleuses confiscations commises par M. Bara.

La séance s'est terminée assez tard sans incident notable, après un débat de peu d'intérêt — reposant tout entier sur des redites — débat auquel MM. Devolder, Rouse, Woeste, Tack et Bara ont pris part.

C'est demain que la Chambre aura à se prononcer sur la prise en considération de la proposition de loi déposée par les députés de Nivelles et relative aux droits compensateurs réclamés par l'agriculture indigène écrasée par les produits étrangers.

Les ouvriers sans travail. — Le comité de la presse, qui, en 1879, est parvenu à soulager tant de misères, vient d'être reconstitué pour venir en aide aux ouvriers sans travail, qui sont très nombreux, en ce moment, en Belgique.

Le tunnel de Braine-le-Comte. — Il est fortement question de démolir le tunnel de Braine-le-Comte, ce fameux travail d'art installé dans une plaine et qui a inspiré la définition si drôle du tunnel : « Vous prenez un trou et vous mettez de la terre dessus ». D'abord, il ne sert à rien; de plus on dépense chaque année des sommes considérables pour son entretien, et enfin, et c'est là l'argument le plus grave, il menace à chaque instant, malgré toutes les réparations, de s'effondrer sur la tête des voyageurs. Il serait remplacé par une voie à ciel ouvert.

L'accident de Bierghes. — Le garde Courtin va de mieux en mieux. Par contre, on annonce que le petit Albos, qui a été atteint au passage à niveau, a succombé à ses blessures, et que l'état de la femme du colonel Vanhoutte s'est aggravé.

Les dangers du patinage. — Un accident a eu lieu, mardi, sur l'étang de Jambe, près Namur, où de nombreux Namurois vont patiner. La glace s'est rompue et deux jeunes gens ont disparu sous l'eau.

Le sauvetage était périlleux, la glace étant également brisée au bord.

Cependant, le sieur Jean-Baptiste Maritte, parvint, au moyen d'une écharpe, à tirer de l'étang un des patineurs; l'autre avait déjà disparu deux fois sous l'eau, quand un jeune homme, nommé Marcelin Lebrun se coucha sur la glace et tâcha de sauver l'autre patineur, dont les forces s'épuisaient.

Mais la glace se rompait sous le poids de son corps. Voyant que ce malheureux allait périr et n'écoutant que son courage, il chercha, malgré le danger imminent, à le sauver. Il allait lui-même disparaître sous les eaux, la glace craquant de toutes parts, lorsqu'on lui jeta une canne au moyen de laquelle il parvint à retirer de l'eau le malheureux qui allait périr.

Enghien. — On annonce que depuis quelque temps la variole sévit d'une façon inquiétante à Enghien et villages environnants : Saint-Pierre-Capelle, Marcq. Parmi une centaine de personnes atteintes jusqu'ici, il y a déjà eu plusieurs décès. La commission médicale s'est rendue dans les communes infectées et entr'autres mesures a surtout prescrit la revaccination des habitants.

Saint-Ghislain. — Une dépêche de Saint-Ghislain annonce qu'un accident du chemin de fer s'est produit, hier matin, à proximité de la gare.

Une locomotive du charbonnage d'Hornu a pris en écharpe un train de voyageurs en route pour Sirault et Ath. Il n'y a pas de blessés, heureusement.

Tournai. — M. le baron d'Anethan, président du Sénat, est gravement malade.

Ledeberg. — Samedi dernier, un nommé Minaert, ouvrier au chemin de fer, a été écrasé par un train. On suppose qu'il s'est jeté volontairement sur les rails.

Les Peltzer. — On écrit de l'Assomption, sous la date du 15 décembre, à l'*Escaut* :

« ... C'est ici que s'est réfugié le seul frère Peltzer qui soit absolument resté étranger au procès Bernays. En septembre 1872, Robert Peltzer débarqua à Buenos-Ayres avec son frère Armand. Ce dernier lui offrait une place d'associé dans la firme Clason et Peltzer, qui, dans les six premiers mois de son existence, avait gagné 300.000 francs! Hélas, pas deux ans après, elle liquidait avec plus de 2.000.000 de francs de perte! Robert, resté seul à Buenos-Ayres, s'y établit comme courtier de change et quand son frère Léon vint le rejoindre, il installa une brasserie en société avec un Allemand du nom de Hammer, et céda sa clientèle à son frère. Les affaires prospéraient quand l'infortuné Bernays tomba foudroyé par la balle de Vaughan ou de Armand. Ce crime fut un coup terrible pour Robert, Le malheureux devint le point de mire de tout le monde à Buenos-Ayres et son associé lui fit comprendre qu'il préférait une firme moins célèbre dans les deux mondes que la leur : Hammer et Peltzer.

» Une circulaire annonça bientôt que Robert se retirait de la maison, laquelle, avec sa brasserie, exploitait une importante drogueria. Le frère d'Armand quitta Buenos-Ayres avec 130,000 francs que lui avait comptés Hammer et il vint au Paraguay résolu à se vouer aux rudes, mais productifs travaux de l'industrie pastorale. Robert Peltzer a acheté près d'ici l'ancienne propriété du tyran Lopez et il exploite son *estancia* avec persévérance et succès... Robert Peltzer a autrefois habité Moscou; il a préféré le ciel de feu des tropiques aux glaces de la Russie. Il cherche dans le travail et dans la solitude des *pampas* une distraction à des maux dont il rencontre l'odieux sans en avoir la responsabilité. Je viens de le voir tantôt au *Gran hotel americano*; accoudé près de la fenêtre, il avait l'air sombre et taciturne. Robert ne rappelle nullement les portraits que nous avons vus ici de son frère Armand. Il est plus trapu et son teint bronzé par le soleil du Paraguay contraste avec ses cheveux blonds... »

FAITS DIVERS

La vitesse des pigeons voyageurs. — On vient d'expérimenter, à Londres, la vitesse d'un pigeon voyageur. Au moment où le train quittait la jetée de l'amirauté, à Douvres, un employé français mit en liberté un pigeon de la belle espèce des « belges voyageurs ». L'intelligent animal s'éleva aussitôt dans les airs à la hauteur d'un demi-mille; on le vit tournoyer quelques instants, puis partir à tire d'ailes dans la direction de Londres. De son côté, l'express, qui ne s'arrête à aucune station, marchait à toute vapeur avec une vitesse de 60 milles à l'heure. Au début, les chances semblaient être contre l'oiseau, et les employés du chemin de fer prédisaient déjà que le petit messager serait battu par la puissante machine du railway. Mais le pigeon eut bientôt reconnu sa route et prit la ligne droite en passant par Maidstone et Sittingsbourne, ce qui lui donnait une avance de 6 milles 1/2, la distance qui sépare Douvres de Londres n'étant que de 70 milles à vol d'oiseau, tandis que par le chemin de fer elle est de 76 milles 1/2. Quand le rapide fit son entrée dans la gare de Cannon street, le pigeon était dans son colombier depuis vingt minutes, c'est-à-dire qu'il était arrivé avec une avance équivalente à 18 milles.

Incendie du château de Poirier-de-Haut. — Le *Gaulois* publie des détails fort dramatiques sur l'incendie du château de Poirier-de-Haut, près Saint-Lô:

« C'est vers dix heures du soir que l'incendie s'est déclaré; tout le monde dormait au château, où se trouvaient, en ce moment, M. Bauguellat, vieillard âgé de 70 ans, sa femme, leur fille, leur gendre, M. de Vaudrey, leurs enfants, et plusieurs domestiques. Le feu avait fait des progrès si rapides que, lorsque l'alarme fut donnée, l'habitation entière était en flammes; M. de Vaudrey et sa femme songèrent tout d'abord à sauver leurs enfants qui étaient couchés au premier étage; des matelas furent jetés dans la cour, et les enfants furent lancés à leur tour; puis M. et Mme de Vaudrey, affolés, les suivirent. Aucun d'eux ne fut blessé.

» Les pompiers de Saint-Lô, sous la conduite de leur vaillant capitaine, M. Abraham, arrivaient à ce moment, avec deux compagnies du 136e de ligne; les secours furent promptement organisés. Mais l'incendie avait beaucoup gagné de terrain, et tous les efforts demeuraient inutiles.

» M. et Mme Bauguellat restaient seuls dans le château en flammes; les domestiques, surpris pendant leur sommeil, étaient parvenus à s'échapper; presque tous n'avaient que leur chemise pour tout vêtement. Tous les efforts furent dirigés vers la partie de la maison où se trouvaient M. et Mme Bauguellat; le capitaine des pompiers, saisissant une échelle, l'appliqua contre le mur et s'élança au secours des malheureux emprisonnés dans la fournaise. Déjà, le brave capitaine touchait la fenêtre, quelques minutes encore et les pauvres victimes allaient sans doute être sauvées, quand un sinistre craquement se fit soudain entendre : tout l'édifice s'écroula entraînant dans sa chûte M. Abraham, que l'on releva avec une grave blessure à la tête. Détail horrible, quand la fumée se fut un peu dissipée, on vit, retenu par une poutre, le corps décapité de Mme Bauguellat, que les flammes continuaient à brûler et qui était entièrement carbonisé lorsqu'avec la poutre qui le soutenait, il s'abîma dans la fournaise.

» On avait cru qu'une jeune domestique avait également péri dans les flammes, mais on la retrouva dans la matinée, cachée dans un grenier voisin; la pauvre enfant avait perdu la raison. »

MENUS PROPOS

Champoireau va voir un vétéran du premier Empire, médaillé de Sainte-Hélène, qui vient de s'aliter

— Cette fois, mon compte est réglé! soupire le vieillard.

— Mais non, vous avez plus de chances pour vivre que jamais, au contraire.

— Comment cela?

— J'ai remarqué que le nombre des médaillés de Sainte-Hélène qui meurent diminue tous les ans.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La candidature Gatineau

Paris, 22 janvier. — La *Justice* publie une lettre adressée par un certain nombre d'électeurs et délégués sénatoriaux de la Seine à M. Gatineau pour le prier d'accepter la candidature antiopportuniste. Le journal de M. Clémenceau ajoute que M. Gatineau a déclaré qu'il acceptait la candidature. Il sera entendu aujourd'hui par la réunion plénière des délégues sénatoriaux.

Au « Cri du Peuple »

Paris, 22 janvier. — La rédaction du *Cri du Peuple* publie une protestation contre les perquisitions qui ont eu lieu simultanément aux bureaux du journal et aux domiciles privés des rédacteurs de ce journal.

Les droits politiques des femmes

Paris, 22 janvier. — La « Ligue de la protection des femmes » a chargé M. Laguerre de déposer sur le bureau de la Chambre un vœu demandant la révision de l'article 2 du Code civil, qui serait ainsi modifié : « Tous les Français, sans distinction de sexe, sont égaux devant la loi, tant pour les droits civils que pour les droits politiques. »

Le discours de M. Edmond About

Paris, 22 janvier. — Depuis la mort de M. Edmond About, on a beaucoup parlé du discours que le défunt académicien devait prononcer à l'Institut, le jour de sa réception en séance publique. On a même raconté que ce discours, entièrement terminé, avait été envoyé par l'auteur à M. Edmond Rousse, dans les derniers jours du mois de décembre, afin que celui-ci pût préparer sa réponse. Tout cela est inexact. Sur la prière de ses amis et pour essayer d'amener l'Académie à fixer le jour de la réception, M. Edmond About avait simplement écrit à M. Rousse qu'il pensait pouvoir lui envoyer son discours dans les premiers jours de janvier. Il avait réuni tous les matériaux dont il comptait se servir, mais la maladie est devenue plus grave, et non seulement M. About n'a pas envoyé son discours à M. Rousse, mais il est mort sans en avoir écrit une ligne.

Le major Labordère

Paris, 22 janvier. — Le fameux major Labordère n'aura plus à refuser de faire de coup d'Etat; un décret présidentiel, en date du 20 janvier, le met à la retraite. M. Labordère a quarante-neuf ans passés (né le 12 octobre 1835). Il est entré à Saint-Cyr en 1854 et en est sorti sous-lieutenant deux ans après. La bataille de Solferino, où il fut blessé, lui valut une citation et le grade de lieutenant, dans lequel il resta ensuite huit ans. Nommé capitaine en 1867, il fut promu chef de bataillon le 9 juillet 1877, et c'est six semaines plus tard qu'il montrait à toute l'armée de quelle façon un officier républicain et libre-penseur comprenait la discipline.

Maladie de l'empereur Guillaume

Berlin, 21 janvier, 6 h. 40. — L'indisposition de l'Empereur n'aura aucune durée. Le vieux souverain, après avoir passé une bonne nuit, se porte mieux aujourd'hui. Il a dîné hors de son lit. J'apprends que l'indisposition de l'empereur était antérieure aux fêtes de vendredi et samedi derniers, Sa Majesté ayant contracté un refroidissement à l'occasion des funérailles du prince Auguste de Wurtemberg. Immédiatement après le service funèbre célébré à l'église de la garnison de Berlin, l'empereur se plaignit d'un léger accès de fièvre, qui ne l'a pas empêché, cependant, de s'exposer, deux jours plus tard, aux fatigues occasionnées par les fêtes du Chapitre des chevaliers de l'Aigle-Noir. On sait qu'à ce même chapitre le feld-maréchal de Manteuffel s'est trouvé mal.

Le crime de la rue de Rome

Paris, 22 janvier. — Nous complétons aujourd'hui les renseignements circonstanciés que nous avons publiés hier sur cette dramatique affaire. L'enquête est activement menée par MM. Athalin, juge d'instruction, et Kuehn, chef de la sûreté. Mais ces magistrats n'ont encore rien pu découvrir qui pût les mettre sur la trace des coupables. Les voisins se rappellent bien avoir entendu le bruit d'une discussion, mais ils n'y avaient prêté aucune attention. Personne dans la maison, pas même la concierge, n'a vu quelqu'un pénétrer ce soir-là chez Mme Alleaume.

Tout porte à croire que l'on se trouve en présence d'une vengeance, mais laquelle? Vu l'habileté de l'assassin, on se demande si Mme Alleaume n'aurait pas été victime d'un de ces individus amènt et inavouable qu'elle aurait écconduit ou qui lui aurait été envoyé par une autre femme. Il paraît que Mme Alleaume, bien que recevant différentes personnes chez elles, n'avait, depuis dix ans qu'elle habite le n° 78 de la rue de Rome, été l'objet d'aucune plainte. Elle ne s'est jamais fait remarquer et avait plutôt l'apparence d'une petite bourgeoise que d'une demi-mondaine. On se trouve donc en présence d'un crime des plus mystérieux et sur lequel la lumière sera bien difficile à faire.

Dans la soirée d'hier, M. Kuehn, chef de la sûreté, a fait procéder à l'arrestation d'un courtier d'annonces, du nom de Valéry, âgé de vingt-sept ans, qui aurait eu, paraît-il, des relations avec la femme Alleaume. Valéry, interrogé, a déclaré qu'il est étranger à cette affaire et il a ajouté que le jour du crime, il se trouvait dans une ville de province. On a télégraphié immédiatement à l'endroit indiqué et on a répondu que Valéry n'avait pas été vu dans cette localité au jour et à l'heure indiqués. A la suite de cette constatation, une confrontation a eu lieu hier, à deux heures de l'après-midi, à la Morgue, en présence de MM. Athalin, juge d'instruction; Allard, substitut et Foucqueteau commissaire de police.

L'inculpé a été conduit à la Morgue par deux gardiens de la paix. En présence du cadavre, il est resté impassible.

— Je connais cette femme, a-t-il dit, mais je ne suis pour rien dans l'affaire.

Malgré ses dénégations, Valéry, sur l'ordre de M. Allard, a été reconduit à Mazas. L'autopsie du corps de la victime a été faite par les docteurs Brouardel et Socquay. Les deux médecins légistes ont constaté que la strangulation avait été faite à l'aide d'un cordon de passementerie (celui d'un manchon probablement), qu'en outre la victime avait reçu à la joue un coup de poing qui l'avait renversée.

Cette chute aurait occasionné la fracture du crâne et l'hémorragie par l'oreille qui a déterminé la mort. D'ailleurs, aucune trace de lutte, aucune blessure apparente. Mme Alleaume était complètement vêtue, comme une personne prête à sortir. L'appartement a été mis sous scellés. On a emporté des effets, des papiers, des lettres, mais rien de ce qui a été saisi ne semble devoir éclairer cette mystérieuse affaire.

L'hiver et la neige

Rome, 21 janvier. — Les neiges atteignent, dans les Alpes, une hauteur considérable. Dans la commune de Frassinero, près de Suse, des avalanches viennant d'engloutir quinze maisons. Onze personnes ont péri, ensevelies sous la neige.

D'autres sinistres importants ont eu lieu dans la province de Cuni et dans le col de Tende. Plusieurs personnes ont été tuées par des avalanches. On nous signale trois ouvriers écrasés entre Mojala et Deaconte. Mais c'est à Frassine que sont les plus grands malheurs; plus de trente cadavres ont été extraits de la neige; une dizaine de personnes retirées vivantes, et une quarantaine restant à sauver.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 22 janvier. — Le conseil, tenu ce matin, s'est occupé des affaires courantes. M. le général Lewal a expliqué les vues qu'il présenterait à la prochaine séance de la commission de l'armée. Il accepte les grandes propositions du projet actuel sur le recrutement; mais, à cause de la cavalerie, il estime que trois ans de service est un temps trop court. Il serait donc partisan d'un temps 1/2al de quatre ans. Il pense que les exigences budgétaires nécessitent la conservation de deux portions du contingent.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Jeudi 22 janvier 1885 — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0. Spectacle offert aux Dames. — Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas; deux dames ne paieront qu'une place.

Mamzelle Nitouche, opérette en 4 actes.

La Dormeuse Eveillée, opéra-comique en 3 actes, par MM. A. Duru et H. Chivot, musique de M. Edmond Audran.

GRAND THEATRE DE LILLE. — Jeudi 22 janvier — Bureaux à 6 heures. — Rideau à 6 h. 1/2.

Madame attend Monsieur, vaudeville en un acte de Meilhac et Halévy.

La Fille du Régiment, opéra-comique en 2 actes, paroles de Saint-Georges et Bayart, musique de Donizetti

La Mascotte, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M Edmond Audran.

BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR

Le seul savon des Princes recommandé par les sommités médicales est le SAVON DES PRINCES DU CONGO de la Maison VAISSIER Frères. N° 198

Ce savon, à base de produit balsamiques, conserve au teint une fraîcheur éclatante.

Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

CARNAVAL DE NICE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE

PARIS A MARSEILLE & MENTON

valables pendant 30 jours, non compris le jour du départ.

1re classe : Prix, 170 francs.

Itinéraire facultatif par la Bourgogne ou le Bourbonnais.

Ces billets seront délivrés du 25 janvier au 5 février inclusivement et donneront droit d'arrêt facultatif à Lyon ou à Clermont (suivant l'itinéraire choisi) et dans toutes les gares situées entre Lyon (ou Clermont), Hyères et Menton, tant à l'aller qu'au retour. Ils seront valables pour les trains desservant les points ci-dessus désignés, et notamment pour les trains rapides de jour nos 1 et 2; mais ils ne seront pas valables pour le train rapide n° 7, partant de Paris à 7 h. 13 soir, et le train rapide n° 10, partant de Menton à 11 h. 20 matin, et de Nice, à midi 40.

On peut se procurer des billets à Paris : dans les bureaux succursales de la Compagnie; à la gare; à l'agence Lubin, boulevard Haussmann, 36; à l'agence Cook et fils, rue Scribe, 9, et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; à l'agence des Wagons-Lits, rue Scribe, 2; à l'agence H. Gaze et fils, rue Scribe, 7, et rue Duphot, 8. 10126

UNE LOI NATURELLE

A la même époque où a lieu la chute des feuilles, on remarque une recrudescence de la chute des cheveux. Le printemps reverdira nos campagnes; malheureusement il ne réparera pas pour l'homme « des ans l'irréparable outrage. » C'est à la Lotion régénératrice du Docteur Snidl qu'il faut demander de corriger la nature. Elle seule peut arrêter la chûte des cheveux, enlever les pellicules et recouvrir d'une chevelure épaisse des crânes dénudés.

On trouve cette eau merveilleuse, par flacons de 3 francs, à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien; à Tourcoing, parfumerie Lefebvre-Six, Grand'Place, 24. 23j.2,27fév.31m.—31409

BIBLIOGRAPHIE

Sous ce titre : *Réflexions et propos d'un conservateur sur les budgets de la République*, M. Victor du Bled, ancien sous-préfet, membre de la Société des agriculteurs de France, vient de publier une courte et substantielle brochure dont nous ne saurions trop recommander la propagation. Il est difficile de faire d'une façon plus claire et plus nette, plus saisissable pour tous, plus accessible à l'intelligence de l'ouvrier, du paysan, du contribuable, quelque ignorant qu'il soit en matière budgétaire, le procès de la politique financière et économique de la République, qui, si les électeurs n'y mettent bon ordre, aura bientôt fait d'achever la ruine du pays. Les conservateurs ont donc tout intérêt à vulgariser cette excellente brochure qui, semée de traits heureux et d'anecdotes piquantes, nous paraît destinée à produite, partout où on la répandra, une vive et durable impression.

La Gazette Géographique. — L'Exploration

Sommaire du numéro du 15 janvier 1885

Exploration dans la presqu'île Malaise. Vicomte J. de Morgan.

Affaires coloniales de la France. — La France et l'Association africaine. — Au Tonkin. — A Madagascar. — Au Cambodge. — Au Sénégal. — Cheick-Saïd. — Au M'Zab.

La conférence de Berlin.

Mouvement colonial de l'étranger. — La politique coloniale devant le Reichstag. — Les Italiens en Afrique. — L'Angleterre et la Birmanie. — Protectorat du Pondoland.

Dans le golfe persique : Situation maritime.

Nouvelles géographiques. — *M. Serpa-Pinto.* — Le capitaine W. Glazies. — La lutte entre les anciens. — L'assassinat de M. Ch. Huber en Arabie. — Passage du nord de l'Amérique en Europe par l'Asie. — Les missions russes en Asie. — Les missions catholiques en Chine. — L'or du Haut Niger. — L'expédition argentine au Chaco. — Une expédition sur la côte orientale d'Afrique. — Les Esquimaux.

Revue des Sociétés. — Société de géographie de Paris. — Société de géographie du Caire.

Bibliographie et Cartographie.

Faits Divers.

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, jeudi 22 janvier.

(Dépêche spéciale)

Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

	Cours préméd.	Cours du jour.
Courant	45 90	45 —
Février	46 —	46 —
Mars-avril	46 30	46 40
4 de mars	46 75	46 75
Marque Corbeil	47 —	48 —

Circulation : 4 300

Blés. — Tendance calme.

Courant	21 10	21 10
Février	21 25	21 30
Mars-avril	21 60	21 60
4 de mars	22 10	22 10

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 40	16 40
Février	16 50	16 50
Mars-avril	16 75	16 80
4 de mars	17 —	17 —

Par câble de MM. SIEGFRIED, GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules CAUET.

mercredi 21 janvier. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Janvier	51 3/4	Juillet .. /.	Janvier	37 3/4	Juillet .. /.
Février	49 3/4	Août .. /	Février.	37 3/4	Août .. /.
Mars..	49 3/4	Sept.. .. /.	Mars...	38 /.	Sept.. .. /.
Avril .	/.	Octob. .. /.	Avril...	/.	Octob. .. /.
Mai ..	49 3/4	Nov.. .. /.	Mai.. .	41 1/1	Nov .. /.
Juin ..	/.	Déc.. .. /.	Juin...	/.	Déc.. .. /.

FROMENT

Janvier	91 1/2	Juillet .. /.	Janvier	79 1/4	Juillet .. /.
Février	92 /.	Août.. .. /.	Février	79 1/2	Août.. .. /.
Mars..	93 1/2	Sept .. /.	Mars..	80 1/4	Sept.. .. /.
Avril..	95 1/4	Octob. .. /.	Avril..	/.	Octob. .. /.
Mai...	96 3/4	Nov... .. /.	Mai...	85 3/4	Nov... .. /.
Juin ..	97 1/4	Déc.. .. /.	Juin...	/.	Déc.. .. /.

PARIS, 21 janvier

Avoine. — Mêmes prix.

Courant	17 25	.. ..	4 de mars	18 25	.. ..
Février	17 50	.. ..			
Mars-avril	17 75	18 .			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets opt

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 22 janvier.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 k'l.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza	.. .. ..	61	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. .. ..	67 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. .. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays	.. .. ..	56 ..	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. .. ..	53 50	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline	.. .. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, jeudi 22 janvier

(Dépêche spéciale)

Huile de colza. Calme — Huile de lin. Calme.

	C. préc.	C. du jr.		C. préc.	C. du jr
Courant..	67 —	67 —	Courant..	54 25	54 —
Février. .	67 —	67 —	Février..	54 —	53 75
4 mars. .	68 50	68 —	4 mars .	54 —	54 —
4 de mai..	69 50	69 25	4 de mai.	54 —	54 25

PARIS, 21 janvier.

Colza. — Les affaires sont calmes et la tendance est plus faible.

Le courant du mois et le livrable en février se cèdent à 67 fr.

On fait du mars et avril à 67 50.

Les 4 mois de mars, offerts à 68 25, n'ont d'acheteurs qu'à 68 fr.

Les 4 mois de mai, restent cotés sans affaires, de 69 25 à 69 50.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible ...	67	Mars-avril...	67 50 .. ..
Courant	67	4 de mars ...	68 25 68 ..
Février	67	4 de mai. ...	69 50 69 25

(Les 100 kil. nets, fûts compris, acc. 1 0/0.)

PARIS, 21 janvier.

Lins. — Le courant du mois se traite successivement à 54 50, 54 25 et 54 fr.

Disponible..	54 50	54 ..	4 premiers..	54 ..	53 75
Courant.....	54 50	54 ..	4 de mars ...	54 ..	.. ..
Janvier....	54 ..	.. ..	4 de mai ..	54 ..	53 75

(Les 100 kil. nets, fûts compris, acc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, jeudi 22 janvier.

	COTE OFFICIELLE					
	Cours du jour				Cours préméd.	
			Off.	Dem.		
Sucs n° 3 (88 deg.)	33 .	.. .	..	.. .	32 75	.. .
— bl. typ. n° 3	..	.. .	..	.. .	40 .	.. .
— pain 6 k n° 1	100 50	.. .	..	.. .	100 50	.. .
Betteraves disp.	..	.. .	..	.. .	44 .	.. .
Mélasse..	44 50	.. .	..	.. .	44 50	.. .
3/6 fin disponib.	..	.. .	..	.. .	..	.. .

PARIS, jeudi 22 janvier

(Dépêche spéciale)

Sucre indigène. — Tendance ferme.

	Cours préméd.	Cours du jour.	C. de clôture.
88° dispon..	33 50 34 —	34 — — —	34 . .

Sucres blancs. — Tendance ferme.

Courant....	41 30	41 75	41 75
Février.....	41 60	41 80	42 30
4 de mars..	42 30	42 50	42 50
4de mai...	43 25	43 50	43 50
Raffinés ..	96 — 97 —	96 — 97 —	96 .. 97 ..

ANVERS, jeudi 22 janvier

(Dépêche spéciale)

(en entrepôt). Hausse

	Cours précédents		Cours du jour.	
88 degrés n° 12/0 disp.	28 .	3/4	29 1/4	.. ..
— — Février.	29 ..	1/8 .. ..